

COMMUNE DE SAINT MAURICE DE VENTALON

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 2 MARS 2013**

Absents excusés : Mrs Cros et Sanchez Mme Fort.

**MODIFICATION DES ATTRIBUTIONS DU SIVOM :**

Le rattachement de la commune de Vialas à la communauté des Hautes Cévennes nécessite la modification du contrat de transport à la demande, pris en charge par la Communauté de communes des Cévennes au Mt Lozère : le conseil est favorable.

**PARKING MASMEJEAN :**

Le conseil complète la dotation du conseil général sur le produit des amendes de police pour la création du parking en prenant 2000 € sur le PED 2013.

**ENFOUISSEMENT RESEAU ELECTRIQUE MONTJOIE :**

Le conseil prend la décision de mettre en œuvre l'opération d'enfouissement des réseaux jusqu'à Montjoie en sollicitant une aide du conseil général sur la dépense subventionnable de 18544 E HT. Après étude préalable du SDEE.

**TRAVAUX SALLE DE MAIRIE ACCES HANDICAPES :**

Le conseil décide d'engager la rénovation de la salle de la Mairie en créant un accès handicapés en reprenant les peintures intérieures et menuiseries, en remplaçant le revêtement du sol du secrétariat. En même temps le chauffage sera remplacé par une pompe à chaleur. Un système de vidéo projection sera installé à demeure.

Le montant HT des travaux sera de 26 636 HT

Le conseil demande une participation de 35 % au titre de la DETR et de 35 % au département ( 7272.93 €) pour chaque demande le plan de financement et l'échéancier des travaux sont adoptés à l'unanimité.

**PROGRAMME VOIRIE CANTONALE 2013 :**

Cette année des réparations seront effectuées entre la Cépède et les Vernets et sur la route de Montjoie à partir de la Baraquette.

**PRE CONVENTION d'appréciation de la charte PNC**

Le Maire rappelle les objectifs de la pré-convention qui est en fait une convention test, passée pour 1 an, entre la commune et le Pnc, pour mesurer l'implication du Parc, aussi bien au niveau de son personnel que de son organisation, dans le cadre des futures conventions, qui seront signées avec les collectivités .

Le conseil autorise le Maire à signer la pré-convention

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA  
LOZERE

**SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE :**

Une demande d'aide pour un voyage scolaire de 8 jours en Irlande recueille un avis favorable du conseil, qui décide d'octroyer la somme de 150 €.

**PARC DE CONTENTION DES ANIMAUX :**

Le conseil décide de participer à hauteur de 1500 € pour construire et financer un parc de contention des animaux par l'intermédiaire de la Cuma de Pont de Montvert sur la commune de Fraissinet de Lozère.

**MATERIEL DE DENEIGEMENT :**

Le conseil décide de faire l'acquisition d'un rabet de déneigement adapté au véhicule actuel, en utilisant le PED, pour un montant d'opération de 10 000 € €, la part de PED est de 4500 €. Sur les 6500 € attribués, le reste, 2000 €, est affecté à la création du parking sortie ouest de Masméjean.

Le conseil charge le Maire de chercher le matériel adéquat.

**ENFOUISSEMENT RESEAUX LE TRONC :**

Dans le cadre du financement de cette opération dont la compétence relève du SDEE, la mairie s'engage à verser un fond de concours après achèvement des travaux d'un montant de 1030.79 € correspondant à 15 % du montant HT des travaux.

**BUDGET PREVISIONNEL 2013 :**

Réflexion engagée jusqu'au prochain conseil qui se tiendra fin mars.

En fonctionnement la priorité sera donnée à l'entretien des véhicules des bâtiments et des réseaux.